



BRIGADE SPÉCIALISÉE DE TERRAIN
“GARE DU NORD”

jeudi 6 février 2014



BRIGADE SPÉCIALISÉE DE TERRAIN “GARE DU NORD” jeudi 6 février 2014

INSTALLATION

Il a été procédé ce jour, jeudi 6 février 2014, à 9 heures, à l’installation de la BST “Gare du Nord” au commissariat central du 10^e arrondissement, 26 rue Louis Blanc par le préfet de police Bernard BOUCAULT en présence du procureur de la République de Paris, François MOLINS et des directeurs de la préfecture de police.

PRÉSENTATION DE LA BST “GARE DU NORD”

La Brigade Spécialisée de Terrain est une unité de voie publique, composée d’effectifs dédiés opérant en tenue d’uniforme et intervenant sur un territoire clairement identifié. Elle a pour objectif de lutter contre la délinquance tout en développant le lien de confiance entre la police, les commerçants et la population.

La BST “Gare du Nord” couvre une partie de trois arrondissements (10^e, 18^e et 19^e) afin d’apporter une réponse plus efficace à des modes d’occupation de la voie publique qui perturbent depuis des années le quotidien des résidents du quartier ou des personnes qui le fréquentent : mendicité agressive, rassemblements de jeunes en errance, alcoolisation, commerces en infractions, trafics de produits stupéfiants, vols à la tire ou à l’arraché, vente à la sauvette, etc.

> ORGANISATION

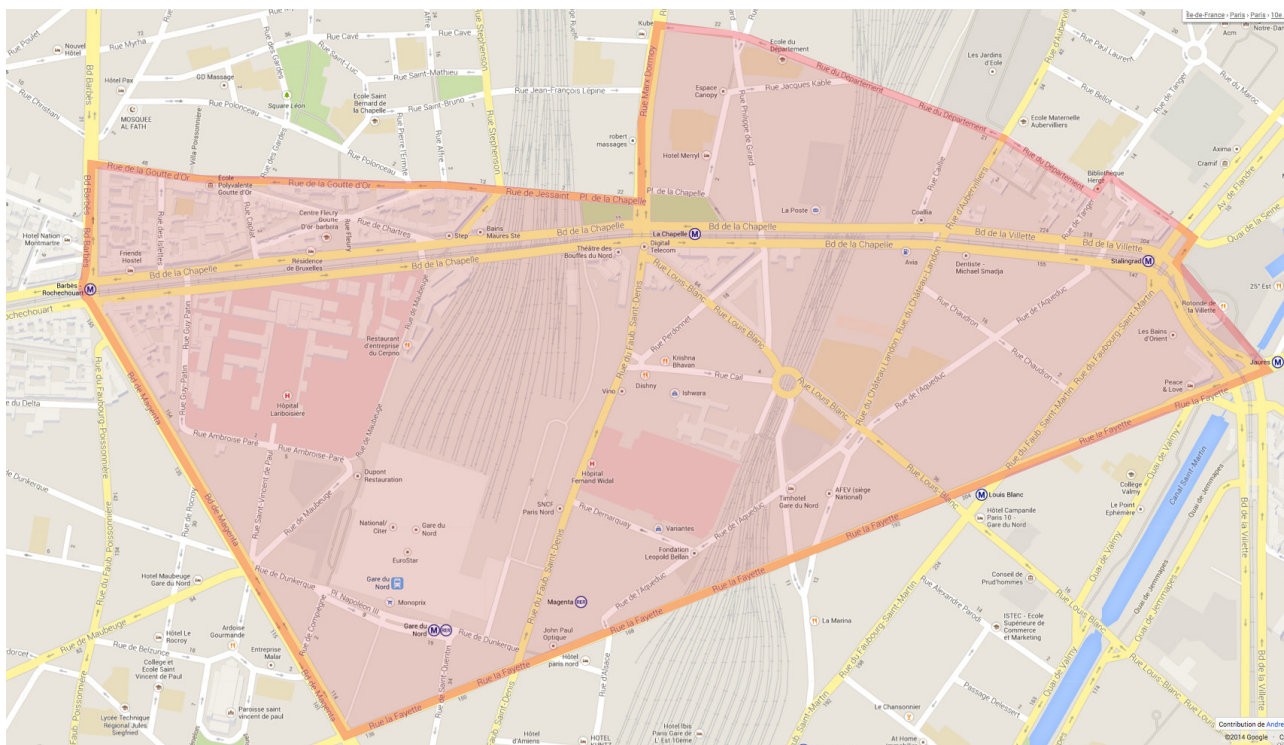
La BST “Gare du Nord” est directement rattachée au commissaire central du 10^e arrondissement. Elle prend son service quotidien au commissariat central, 26 rue Louis Blanc.

Placée sous le commandement d’un brigadier-major, elle comprend 25 policiers, qui patrouillent à pied. Ces 25 effectifs viennent en renfort des effectifs du commissariat du 10^e. La BST veille à anticiper les faits ou événements et à apporter des réponses immédiates, seule ou avec des renforts adaptés dont elle sollicite le concours.

> PÉRIMÈTRE DE LA BST “GARE DU NORD”

Il est délimité :

- au nord, par le bas du boulevard Barbès, la rue de la Goutte d’Or, la rue de Jessaint, la rue Marx Dormoy, la rue du Département, la rue de Tanger, rue Rébuffat ;
- à l’est, par la place de la Bataille de Stalingrad (sans la rotonde ni le bassin de la Villette) ;
- au sud, par la rue La Fayette ;
- à l’ouest, par le boulevard Magenta (en remontant sur le boulevard Barbès).



➤ MISSIONS

La mission première de la BST est de lutter contre les faits de délinquance, les violences et les trafics, en identifiant les délinquants et les auteurs de troubles, et en procédant à leur interpellation.

La BST exerce des missions de prévention, de dissuasion et de répression. Elle agit là où la population a besoin, pour sa sécurité et sa tranquillité, d'une présence policière renforcée et d'une action adaptée aux particularités du secteur.

Elle est complémentaire de l'action conduite plus en profondeur par les services spécialisés qui sera encore renforcée par l'inclusion du secteur de la gare du Nord comme un objectif du plan de lutte contre les stupéfiants de la préfecture de police.

Le champ d'action de la BST de la Gare du Nord n'est pas figé. Au-delà des initiatives quotidiennes qui pourraient être prises pour lutter contre la délinquance à la marge du périmètre, la zone d'action des policiers pourra être amenée à évoluer en fonction de la délinquance constatée et de la demande de sécurité des habitants et des personnes exerçant une activité dans le quartier.